

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 OCTOBRE 2018
A SERVIAN

Présents : Mesdames GARDES, ESCUDIE, HAMEY, LECLERCQ-MELON, SCHUWY, TREMEL et Messieurs ANDRIEU, AURIOL, BEAUCOURT, ESCUDIE, LASSALVY, MALRIC, MERCIER, TERRAL, MORITZ

Excusés : Mesdames BELHOMME, CHALLIES, SOULIGNAC, ALLOITEAU, TREILHOU et Messieurs BENAVENT, PIEROBON, KOUIDER, PALOU,

Ordre du jour suivant :

1. Rapport moral, bilan des activités 2017/18
2. Rapport financier 2017/18
3. Paiement de la cotisation 2018 (27 € + 2 € de cotisation à l'association locale)
4. Renouvellement du Bureau
5. Recrutement
6. Actualités : Rentrée 2018, Mise en place des CP et CE1 dédoublés
7. Communiqué du CNAL
8. Rapport de visite intermédiaire
9. Journée de la laïcité
10. Prix de la laïcité et concours « Se construire citoyen »
11. Questions diverses

1- Rapport moral, bilan des activités 2017/18

Le rapport moral reprenant nos activités est soumis à l'appréciation de l'Assemblée Générale.

Lecture du rapport moral par le Président (cf. en pièce jointe)

Nous décidons que nous voterons le rapport d'activités en fin d'année scolaire lors de notre dernière réunion en mai. Ceci afin de permettre de donner un dossier complet pour la mairie de Béziers pour le dossier des subventions.

Vote à l'unanimité.

2- Rapport financier 2017-2018

Présentation du rapport financier par le Trésorier

Dépenses : 179,58 euros

Recettes : 218,00 euros

Solde créditeur + 38,42 euros

Subvention de la mairie de Béziers, cette année nous l'avons eu pour un montant de 152 euros. Le 18 septembre nous avons déposé le nouveau dossier de demande de subvention.

Les frais de tenue de compte de la Banque Postale augmentent tous les ans, on va voir pour changer de banque, à suivre...

Les frais d'assurances de la MAIF sont élevés, notre Trésorier va demander que les conditions soient réétudiées. On va voir aussi si l'assurance départementale des DDEN ne fait pas doublon avec la MAIF.

Nous rappelons à tous les membres que nous sommes assurés pendant notre temps de visite des écoles et sur les trajets.

Vote à l'unanimité.

3- Paiement de la cotisation 2018 : 27 € + 2 € de cotisation à l'association locale

L'AG départementale 2018 a voté la majoration de la cotisation 2019 de 1 euro. Rappelons que cette cotisation comprend l'abonnement à la revue nationale, la part nationale de cotisation ainsi que l'assurance pour nos activités.

Les deux euros correspondent à la cotisation à notre association locale et couvrent essentiellement les frais de tenue de compte

4- Renouvellement du Bureau

Appel à candidatures :

Le bureau sortant propose de reconduire les candidatures de

- Claude Lassalvy comme président

- René Beaucourt comme trésorier

- Danielle Schüwy comme secrétaire

- Françoise Leclerq Melon et Claudie Escudié, comme membres.

Vote à l'unanimité.

5- Recrutement

Notre délégation ne couvre pas la totalité des écoles de la délégation :

Demeurent vacantes, sur la commune de Béziers :

- Cordier élémentaire depuis 3 ans
- Malbosc depuis 2 ans
- Les Oiseaux élémentaire

Sur les communes rurales :

- Abeilhan depuis 3 ans
- Autignac depuis 1 an
- Puimisson depuis 1 an
- Corneilhan
- Montblanc élémentaire

Notre fédération a fait du recrutement des DDEN son objectif national, avec l'objectif que chaque DDEN recrute un nouveau DDEN. Pour notre délégation, il faudrait au moins se donner comme objectif de recruter cinq à six personnes, certains d'entre vous ayant émis le souhait d'être renouvelés.

**6- Actualités : Rentrée 2018, Mise en place des CP et CE1
dédoublés**

La rentrée 2018 a été marquée par des sureffectifs dans certaines écoles notamment en maternelle.

Pour le territoire de notre délégation une ouverture provisoire était actée dès la fin de l'année scolaire précédente à la maternelle Marie Curie de Béziers.

La situation explosive à la rentrée à la maternelle de Servian a imposé une ouverture provisoire supplémentaire.

Au plan départemental, 8 ouvertures provisoires ont été prononcées en élémentaire et 12 en maternelle pour répondre aux besoins les plus criants.

Le dédoublement des CP semble effectif dans toutes les écoles de REP, celui des CE1 dans tous les REP +.

Des problèmes de sur utilisation des locaux, notamment au détriment des BCD ou des salles informatiques sont relevés.

Au moins sur la circonscription Béziers centre, l'IEN admet une certaine souplesse dans l'organisation des classes dédoublées.

Pédagogiquement, la mise en place de deux évaluations en CP est à la fois chronophage et normative, elle risque d'induire des pratiques de bachotage pour préparer les tests, et donc d'empiéter sur la liberté pédagogique et la capacité d'initiative des enseignants.

Au plan du périscolaire, toutes nos écoles fonctionnent sous le rythme dérogatoire de huit demi-journées (pendant 3 ans).

A Béziers, le périscolaire est réduit à néant avec une garderie payante (11 euros par mois) sans contenu pédagogique en lieu et place des TAPS ou de l'heure d'étude surveillée municipale.

Autre exemple à Servian les TAPS accueillait 120 enfants et maintenant du fait que la garderie et l'étude surveillée sont payantes les enfants ne sont plus que 40.

Il s'agit d'une régression sans précédent.

On annonce un plan important de travaux dans les écoles pour un budget de 3 millions d'euros pour l'année 2019 (une dizaine d'écoles) et enfin, la reconstruction de l'école Les Oliviers (maternelle et élémentaire) pour.... le prochain mandat.

Nous avons changé de Secrétaire Académique. Le nouveau DASEN est M. Mauny qui arrive du département de l'Ardèche. La délégation départementale a demandé une audience.

7- Communiqué du CNAL

Vous avez été destinataires du communiqué du CNAL

Face à la volonté gouvernementale de rendre effectives les trois séances annuelles d'éducation à la vie affective et sexuelle, obligatoires depuis 2003 du CP à la Terminale, un front mêlant obscurantisme religieux et conservatisme social est en train de se former pour s'opposer à cette initiative, à l'instar des ABCD de l'égalité en 2014.

Pour le CNAL, ces enseignements font partie des programmes et à ce titre sont donc obligatoires : notre récente enquête « La laïcité à l'école, les enseignants ont la parole » a montré que 62 % des écoles et établissements sont touchés par des incidents liés à des pressions sur les filles. De plus, un rapport du ministère de l'Intérieur signale une*

augmentation de 23 % des violences de nature sexuelle sur les sept premiers mois de 2018. Il est donc urgent d'œuvrer auprès des élèves pour

déconstruire les stéréotypes sexistes, comprendre l'importance du respect mutuel, intégrer les différentes dimensions de la sexualité humaine, biologique affective, psychologique, juridique, sociale, culturelle et éthique. En outre, l'article 13 de la Charte de la Laïcité souligne que nul ne peut se prévaloir de ses convictions pour se soustraire aux enseignements obligatoires.

Le rapport du HCE de 2016 montrait « que parmi les 12 millions de jeunes scolarisés chaque année, bénéficie seule une petite minorité tout au long de sa scolarité, bénéficie de séances annuelles d'éducation à la sexualité comme la loi l'a prévu ».

La lutte contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles est une des priorités de gouvernement, l'École doit donc prendre sa part en rendant effectif l'éducation à la vie affective et à la vie sexuelle pour tous les élèves !

Le CNAL affirme que l'éducation à la vie affective et sexuelle est un marqueur de la laïcité de l'école, en permettant aux élèves de s'émanciper par des savoirs indispensables à tous.

Les réunions de rentrée de certaines de nos écoles ont été perturbées par des interprétations malveillantes ou mensongères de la circulaire ministérielle de la part de parents manipulés par des lobbies ultra conservateurs.

L'Union Départementale qui assure cette année la présidence du CDAL 34, se propose d'organiser une conférence sur les thèmes égalité filles et garçons, et enseignement de la transmission de la vie.

8- Rapport de visite intermédiaire

Nous avons conçu un rapport intermédiaire sur 4 pages plus la page statistique écoles, de façon à ce qu'il soit plus facile à renseigner et à exploiter.

9- Journée de la laïcité le 9 décembre 2018

Cette année la journée de la laïcité tombe un dimanche, mais des initiatives peuvent être menées dans la semaine précédente. Il faut rappeler l'existence de la journée de la laïcité et la banque de ressources disponibles sur Eduscol pour mener des activités sur ce thème.

La semaine précédente le 9 décembre l'école Georges Sand fait la semaine de la Laïcité, nous faisons un appel à quelques DDEN pour y participer.

10- Prix de la laïcité et concours « Se construire citoyen »

Présentation par Françoise Leclercq-Melon.

Nous rappelons que c'est le DDEN qui gère le projet et le présente. Les IEN vont recevoir un courrier qui devra être transmis à chaque directeur d'école pour les inciter à participer. L'année dernière deux écoles ont participé Maraussan et Tressan. Il y a des prix intéressants pour les écoles et les élèves.

Date du dépôt des dossiers le 16 avril 2019.

Les membres du jury délibéreront le jeudi 9 mai. La remise des diplômes se fera avec les enseignants et le maire dans les écoles gagnantes.

Objectif : au moins un prix par délégation.

11- Questions diverses

NEANT

Fin de la réunion à 11 h 45